

Assemblée générale du 16 octobre 2019
Extrait des délibérations

Délibération sur la convention 2019/014 :

Programme Enterprise Europe Network 2020-2021

Description succincte du projet :

Le consortium est formé pour la période 2015-2021. Pour la période 2020-2021, les partenaires ont transmis une nouvelle proposition comprenant un programme de travail et un budget. Cette proposition a été soumise le 4 juin 2019 et sera signée par les deux parties avant la fin de l'année 2019. L'objectif est d'aider les PME à innover, s'internationaliser en toute sécurité, trouver des partenaires et bénéficier des financements européens.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

Quorum :	61	Voix pour :	99
Présents :	55	Voix contre :	0
Représentés :	44	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme
Le 18 octobre 2019, à Lyon
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe GUERAND